



Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick le lundi, 10 août 2020, à 19 h 00 au 1465, rue Principale à Saint-Rémi-de-Tingwick.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la dérogation mineure suivante :

Demande de Tomi Marcoux-Fafard concernant l'immeuble situé au 747 rang Leclerc, à Saint-Rémi-de-Tingwick.

Demande de dérogation mineure de la zone A3 du Règlement de zonage #2008-101 afin:

1. D'autoriser la construction d'un garage de 120.4 mètres carrés, alors que le règlement de zonage autorise un maximum de 90 mètres carrés pour des terrains de plus de 1 500 mètres carrés.

Pour les personnes qui souhaitent se faire entendre par écrit, les commentaires, approbations ou oppositions relatifs à cette demande de dérogation mineure doivent être transmis par écrit, soit par la poste au :1461, rue Principale à Saint-Rémi-de-Tingwick (Québec) J0A 1K0, ou par courriel à dg@st-remi-de-tingwick.qc.ca et être reçus au plus tard le 10 août 2020 à 16h00. Ils seront transmis au Conseil avant que celui-ci ne se prononce à l'égard cette demande.

Toute personne intéressée pourra également se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande, directement en séance du conseil.

DONNÉ à Saint-Rémi-de-Tingwick, ce 23 juillet 2020.

Anouk Wilsey, directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Anouk Wilsey, directrice générale et secrétaire-trésorière, demeurant à Wotton, Québec, J0A 1N0, certifie par les présentes, avoir publié, l'avis public ci-dessous entre 16 h et 17 h :

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication, ce 23^e jour du mois de juillet 2020.

Anouk Wilsey, directrice générale et secrétaire-trésorière